

PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

II.2.4/ Incidences sur les insectes

Platypleis albopunctata fréquente la végétation herbacée de la digue. Seule la partie sommitale sera débroussaillée afin de créer un sentier. Les flancs de la digue resteront tels quels.

La présence de randonneurs en situation actuelle ne perturbe pas cet insecte.

D'autre part ce débroussaillage et un entretien régulier de la tête de digue favorisera la végétation herbacée alors qu'on remarque actuellement une colonisation par de petits arbustes et une végétation à tendance ligneuse.

L'impact en phase travaux est faible. Elle est positive en phase projet.

Concernant les lépidoptères, les débroussaillages sont relativement localisés et ils pourront retrouver un habitat refuge sur les zones de broussailles non concernées par les travaux sur site.

L'impact en phase travaux et en phase projet est négligeable.

II.2.5/ Incidences sur la flore

Des travaux de débroussaillages de la strate arbustive sous la pinède proche du bunker sont prévus. La clématite flamme (*Clematis flammula*) au statut très rare est présente sur la zone du bunker. Nous prendrons soin de localiser la/les stations concernées pour ne pas intervenir sur son habitat.

Il en va de même concernant la présence de *Plantago major L. subsp. intermedia (Gilib.) Lange* sur les franges de l'ancienne mare et *Rubus caesius L.* près du frêne enliéré à abattre ainsi que toute espèce rare recensée dans l'étude d'impact et localisée sur l'emprise des travaux prévus de débroussaillages (tête de digue).

L'impact sera ainsi négligeable.

II.2.6/ Incidences sur les habitats naturels

La Prairie salée à *Juncus maritimus* est proche du site de l'observatoire de l'ancienne mare (prestation supplémentaire éventuelle aux travaux). Toutefois, notre intervention est prévue sur une partie surélevée afin d'être en promontoir et hors de l'habitat naturel identifié. Une vigilance particulière sera de mise en phase travaux pour ne pas impacter les stations éventuellement repérées en pied de butte.

L'impact sera ainsi négligeable.



PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

III. Incidences sur les activités humaines

III.1 / Incidences sur les activités de tourisme et le cadre de vie

Se référer à l'étude d'impact.

Les travaux complémentaires de Port de Normandie et du Conservatoire du Littoral sont jugés positifs via le développement et la valorisation du milieu écologique des terrains François (re-naturation en caractère maritime) et dans un second temps via la valorisation pédagogique et touristique dans un site déjà attractif.

Gêne due aux travaux relativement limitée dans le temps et aux horaires de jour.

IV. Incidences sur le patrimoine

Les services de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ont été consultés et informés du projet d'adaptation du bunker aux nouvelles conditions d'accueil du public. Les travaux se limitent à déposer et évacuer tout élément exogène de la construction d'origine. La structure et la construction en elle même sera préservée de toute intervention. Le projet prévoit de restituer une végétation herbacée (de type camouflage à l'origine) sur la partie non aménagée en platelage.

L'impact est jugé positif.



PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

III. Note d'incidences Natura 2000

Les terrains François se trouvent au sein ou à proximité de plusieurs sites Natura 2000 :

- la ZPS FR2510059 « Estuaire de l'Orne » : interférence ;
- la ZPS FR2512001 « Littoral Augeron » : à proximité ;
- la ZSC FR2502021 « Baie de Seine Orientale » : à proximité.

III.1 / Dérangelement éventuel de l'avifaune en phase travaux

Se référer à l'étude d'impact. D'autre part l'incidence sera limitée dans le temps (durée de chantier de 2 mois) et l'ampleur du chantier assez modeste. De plus, la période d'intervention du chantier en « automne-hiver » (début octobre à début mars) permettra d'éviter la période de nichée des oiseaux. Les espèces concernées par les quelques travaux de débroussaillages trouveront refuge sur site dans les fourrés d'épineux aux alentours. De plus, d'après le DOCOB, les espèces concernées détiennent de nombreux sites alternatifs aux alentours.

L'incidence des travaux sur l'état de conservation des espèces qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 sont faibles.

III.2 / Dérangelement éventuel de l'avifaune en phase projet

Dans le cas où le platelage sur pilotis devait avoir lieu en seconde phase, le passage des randonneurs pourrait avoir pour effet de perturber les oiseaux à proximité à cause de l'effet silhouette. Néanmoins, la surface qui sera zone soumise à l'influence des marées est vaste et un refuge à proximité immédiate sera possible. Aussi, d'après le DOCOB, les espèces concernées détiennent de nombreux sites alternatifs aux alentours.

L'incidence du projet sur l'état de conservation des espèces qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 est faible.



PA 23-1 . Etude d'impact actualisée

Note d'actualisation de l'étude d'impact

III.3 / Dérangement éventuel des mammifères marins en phase travaux

La ZSC FR2502021 « Baie de Seine Orientale » repertorie *Phoca vitulina* (phoque veau marin) comme une des espèces ayant justifié son inscription au réseau Natura 2000. Les phoques sont présents dans l'estuaire de l'Orne à proximité des terrains François.

Les travaux pourront être à l'origine de nuisances sonores et de dérangement pour ces mammifères marins. Toutefois, l'incidence sera limitée dans le temps (durée de chantier de 2 mois) et ampleur du chantier assez modeste. De plus, la période d'intervention du chantier en « automne-hiver » (début octobre à début mars) permettra d'éviter la période de gestation des individus.

Ainsi, les incidences des travaux sur l'état de conservation des espèces qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 concerné sont faibles.

III.4 / Dérangement éventuel des mammifères marins en phase projet

Le passage de randonneurs sur la partie sommitale de la digue après l'ouverture du sentier est susceptible de créer un effet silhouette pouvant perturber les phoques stationnant sur le reposoir proche. Pour autant ceux-ci sont habitués à la proximité des humains puisqu'en situation actuelle des randonneurs emprunte le sentier du pied de digue côté Orne.

Le belvédère mis en place sur le bunker permettra d'observer les phoques tout en étant suffisamment en retrait. Des panneaux pédagogiques sont prévus d'être implantés permettant de sensibiliser la population sur la biologie des phoques et la quiétude nécessaire à leur habitat.

L'incidence du projet sur les phoques est jugée faible.

IV. Mesures d'évitement et de réduction des incidences

En phase travaux, les impacts sont faibles grâce aux mesures proposées pour ce chantier : durée de chantier de 2 mois et le choix des périodes de travaux en fonction du calendrier biologique des espèces. La période d'intervention a été fixé à l'automne-hiver » (début octobre à début mars) pour tenir compte de ces éléments.

En phase projet, les impacts sont faibles également compte tenu du contexte sur site : grand espace et présence de sites alternatifs pour l'avifaune, panneaux pédagogiques de sensibilisation du public aux contraintes environnementales du site.

